« de sorte, disent-ils, qu'ils ont bien pu se multiplier « en 130 ans jusqu'à la sixième génération. »

Voilà ce que notre auteur appelle tradition des Juifs. Je laisse à penser si l'on trouve dans cette fable qu'Adam ait vécu 130 ans depuis la mort d'Abel jusqu'à la naissance de *Seth;* ne voit-on pas qu'elle suppose toujours ce qui est dans l'hébreu pour véritable? Il n'y a personne qui n'avoue que tout ceci est de l'invention de quelque Rabbin qui a voulu accorder sa rêverie avec l'Écriture. Il faut bien avoir besoin d'autorité, pour en citer de cette nature.

Je ne sais s'il est encore véritable que cette prétendue continence d'Adam soit reçue comme par tradition parmi les Arabes. Notre chronologiste devait nous citer les auteurs desquels il l'a appris. Il pourrait bien s'être trompé au sujet des traditions des Arabes, comme il s'est mépris en citant celles des Juifs. On lit à la vérité dans les annales arabiques d'*Eutychius* (1) qu'Adam et Eve pleurèrent la mort d'Abel cent ans durant; mais outre que cet auteur est assez suspect pour le grand nombre de traditions apocryphes dont il a rempli son histoire, il ne dit pas qu'ils n'aient point engendré d'enfants pendant tout ce temps-là; et s'il met la naissance de *Seth* l'an 230 d'Adam, c'est qu'il s'est un peu trop attaché à la version des Septante. S'il avait consulté la version arabique que nous avons dans les Polyglottes il ne se serait pas tant éloigné de la vérité; puisqu'elle est parfaitement conforme à l'hébreu dans la chronologie. Quoi qu'il en soit, l'autorité de cette nation barbare et si crédule à ces sortes d'histoires me paraît trop faible pour me faire douter de la vérité que je soutiens.

CHAPITRE V.

L'on répond aux autorités des anciens, que l'auteur de l'Antiquité des Temps *cite en faveur de sa chronologie.*

La principale preuve dont notre réparateur de l'Antiquité se sert pour maintenir sa chronologie, est appuyée sur l'autorité de plusieurs anciens auteurs gentils, juifs et chrétiens, et sur l'antiquité des monarchies égyptienne, chaldéenne et chinoise, qui semblent s'accorder beaucoup mieux avec la chronologie des Septante qu'avec celle du texte hébreu. Je parlerai plus bas des histoires de ces nations. J'examinerai seulement ici ce qu'ont dit ces anciens écrivains dont il fait tant de cas.

« Le premier, dit-il, est *Démétrius Phalereus* (2), « qui compte 5494 ans depuis la création du monde « jusqu'à la quatrième année de *Philometor*, sixième « roi d'Égypte, sous lequel il écrivait son histoire « des Rois de Judée. Or, dans le détail des années « qu'il compte jusqu'à Abraham, l'on voit qu'il ne « s'éloigne point du calcul des Septante. Philon-l'An- « cien qui vivait un peu avant les Machabées, *et « qu'on croit avec beaucoup de raison avoir été l'auteur « du livre de la Sagesse*, ne s'est guère éloigné « du sentiment de *Démétrius* en écrivant des rois de « Juda.

« *Eupolémus* (1), *qui fut envoyé en ambassade à « Rome par Judas Machabée*, et qui traita des mêmes « choses vers la cinquième année de *Démétrius Soter*, « roi de Syrie, et la douzième de Ptolomée Physcon « ou *Evergetes*, compte depuis l'établissement du « monde jusques-là 5149 ans. Ce qui a fait, ajoute- « t-il, qu'*Eupolémus* s'est un peu éloigné du calcul « des autres, *c'est qu'apparemment il a beaucoup abrégé « le temps qui s'est passé depuis la sortie d'Égypte jus- « qu'au temple de Salomon, comme Eusèbe a fait depuis « lui.* Josèphe (2), continue-t-il, parlant de ces trois « historiens, dit qu'ils ne sont pas fort éloignés de « la vérité, et qu'on leur doit pardonner, s'ils ne l'ont « pas tout à fait trouvée, ne pouvant pas examiner « les Écritures avec toute l'exactitude qui était né- « cessaire.

« Enfin, outre ces trois auteurs, nous avons encore « les fragments d'Alexandre Polystor, qui dit dans « son histoire qu'il s'était écoulé 3624 ans depuis « Adam jusqu'à l'entrée de Jacob en Égypte, et 1500 « depuis le déluge. »

Notre auteur avance plusieurs choses dans ce long discours, qu'il suppose comme véritables, et qu'il serait bien empêché de prouver. Par exemple, je ne sais comment il a pu assurer si hardiment, *que c'est avec beaucoup de raison, qu'on croit que Philon-l'Ancien a été l'auteur du livre de la Sagesse.* Les critiques, surtout les catholiques, rejettent communément cette opinion comme fabuleuse. Saint Jérôme même, qu'il cite (3), dit seulement que « quelques anciens ont « cru que ce livre était l'ouvrage de Philon-le-Juif. « *Nonnulli Scriptorum veterum hunc esse Judæi Philo- « nis affirmant.* » Ce saint docteur fait voir par cette façon de parler, qu'ils l'attribuaient à *Philon d'Alexandrie*, dont les pères ont toujours fait mention sous le titre de *Philon-le Juif*, et non pas à un plus ancien, qui ne peut être autre qu'un phénicien, et par conséquent gentil, dont Eusèbe fait quelquefois mention (4). Il n'y a que quelques protestants, qui pour détruire l'autorité que l'Église donne à ce saint livre, et ne pouvant soutenir aux catholiques que Philon-le-Juif en est l'auteur, comme ils avaient prétendu auparavant, se sont depuis avisés de l'attribuer à cet infidèle. Je laisse à penser maintenant s'il est bienséant à un catholique d'avancer, *qu'on croit avec beaucoup de raison que Philon-l'Ancien est l'auteur du livre de la Sagesse.* Si notre chronologiste avait seulement considéré avec attention les paroles de Josèphe qu'il rapporte ici tout au long, il aurait douté de la vérité de ce sentiment. Josèphe y parle de *Démétrius*, de *Philon-l'Ancien* et d'*Eupolémus*, comme de personnes étrangères, qui n'avaient point eu la liberté d'exami

(1) Eutych., Annal. pag. 16.
(2) Apud Clem. Alex., lib 1 Strom.

(1) Apud Clem. Alex., lib. 1 Strom
(2) Lib. 1 contra Appion.
(3) Præf. in lib. Salom.
(4) Lib. 1, Præpar. Evang., cap. 9 et 10.

ner les écritures dont les Juifs se servaient : *Non inerat eis ut nostras litteras possent omni scrupulositate sequi.* Ce pouvoir ne fut jamais ôté aux savants d'entre les Juifs, et particulièrement à l'auteur d'un si saint livre qu'est celui de la Sagesse, dans lequel on remarque un détail si exact des grâces que Dieu a faites à ce peuple, qu'il est impossible que celui qui l'a composé n'ait eu une parfaite connaissance de leurs histoires, et n'eût sérieusement consulté leurs livres.

Cet endroit de Josèphe détruit encore ce qu'il dit ensuite, qu'*Eupolémus fut envoyé en ambassade à Rome par Judas Machabée* (1). Un de ceux qui furent choisis pour ce ministère s'appelait à la vérité *Eupolémus, fils de Jean, fils de Jacob*; mais il paraît par cette façon de parler de l'Écriture, qu'il était juif de nation; au lieu que celui dont parle Josèphe était étranger et païen, et n'avait eu aucune connaissance des livres qui étaient à l'usage des Juifs, comme je viens de le faire voir par son témoignage cité par l'auteur même. S'il avait encore fait cette réflexion sur l'ouvrage d'Eusèbe de Césarée de la préparation évangélique, où il est fait mention de cet historien, ou sur celui de Clément Alexandrin, qu'il cite à la marge, il aurait vu que ces savants hommes ne parlent de lui que comme d'un gentil, qui avait eu quelque connaissance des histoires des Juifs; pour donner à connaître que Dieu s'était servi de ces sortes d'auteurs afin de disposer les peuples parmi lesquels ils vivaient, à recevoir la lumière de l'Évangile.

La réflexion que notre chronologiste fait sur la supputation d'*Eupolémus*, est encore tout à fait surprenante. Il dit *qu'il s'est beaucoup éloigné des autres, parce qu'il a abrégé le temps qui s'est écoulé depuis la sortie d'Égypte jusqu'au temple de Salomon.* Et néanmoins, Clément Alexandrin, de qui il a tiré le calcul de cet ancien auteur, nous assure « qu'*Eupolémus* a « compté 5144 ans depuis la création du monde jus- « qu'à la cinquième année de Démétrius Ptolomée, « dixième roi d'Égypte, et *deux mille cinq cent quatre- « vingts* depuis que Moïse fit sortir les Israélites de « l'Égypte. » De sorte qu'en ajoutant à ces 2580 ans ceux qui se sont écoulés jusqu'à Notre-Seigneur, on trouve près de 5000 ans; au lieu que le canon chronologique de notre auteur n'en met pas deux mille, quoiqu'il ait alongé horriblement (pour me servir de ses termes) le temps des juges par la durée excessive de ses anarchies. Après cela je demande s'il a eu raison de dire qu'*Eupolémus* a raccourci le temps qui s'est passé depuis la sortie d'Égypte jusqu'au temple de Salomon? Si cela est, il faut qu'il ait étendu celui des rois de Judée, de Perse et de Grèce, jusqu'à son temps, de plus de deux mille ans, ce qui n'est aucunement vraisemblable.

Le lecteur prendra garde aussi que Clément Alexandrin ne dit pas dans l'endroit que l'auteur indique dans sa citation, que Philon-l'Ancien ait laissé quelque dénombrement des années du monde tiré de la version des Septante. Ce grand homme après avoir fait mention de l'histoire des rois de la Judée que *Demetrius Phalereus* avait écrite, ajoute seulement que celle de Philon ne s'accordait point avec lui sur ce sujet. Φίλων αὐτὸς ἀνέγραψε τοὺς βασιλεῖς Ἰουδαίων διαφώνως τῷ Δημητρίῳ, sans même déclarer s'il parle de Philon-l'Ancien ou de Philon-le-Juif.

Après cette petite digression, il est à propos de résoudre la principale difficulté que notre chronologiste nous propose. Pour la résoudre entièrement, il suffit de dire que tous ces auteurs et tous ceux qui les ont imités se sont trompés dans leur calcul, supposé qu'ils aient suivi la version des Septante : parce que, selon la remar que de saint Augustin si souvent citée, cette édition était alors corrompue et altérée dans sa chronologie. Nous avons même vu par le témoignage de celui qui a écrit la vie de saint Lucien, rapportée par Suidas, Métaphraste et *Macarius Logotheta*, que les païens avaient gâté cette version; ce qui n'est arrivé apparemmen que devant l'établissement de l'Église, parce qu'il n'y avait alors personne qui pût les en empêcher : et comme les Égyptiens en ont été les premiers dépositaires, l'on peut conjecturer avec assez de fondement, qu'ils ont été les auteurs de cette dépravation, pour accorder plus facilement leur antiquité fabuleuse avec une histoire si sainte. Si *Vossius* (1) a cru que Manéthon a réglé les temps de la nation égyptienne sur l'antiquité de celle des Juifs; je pourrai bien dire que les Égyptiens qui regardaient les livres de leurs histoires comme sacrés et divins, selon le témoignage de Josèphe au livre 1 contre Appion, auront plutôt changé les années dans ceux des Juifs traduits en grec dont ils faisaient moins de cas.

Le passage de Josèphe rapporté par l'auteur, et dont j'ai déjà parlé, nous montre clairement que les supputations de ces écrivains profanes, quoique tirées de la version des Septante, étaient alors fort différentes de celles des Juifs. Je le répéterai ici encore une fois afin que le lecteur puisse en juger plus aisément. « *Demetrius Phalereus*, dit Josèphe, *Philon-l'Ancien* et « *Epolemus*, ne sont pas fort éloignés de la vérité. On « doit leur pardonner, parce qu'ils n'avaient pas la « liberté de consulter nos livres avec toute l'exacti- « tude. » Ils avaient cependant entre les mains la version des Septante, ils en suivaient l'ordre des temps selon l'aveu de l'auteur même. Si donc elle était si conforme à son original, qui les a empêchés de suivre la vérité?

Et même Josèphe aurait-il eu raison d'assurer qu'ils n'ont point eu le pouvoir d'examiner les livres des Juifs, puisqu'ils en avaient alors entre les mains une traduction, qu'on nous soutient partout avoir ete si fidèle et si conforme à son original? Il faut donc que les Juifs eussent dès-lors des écritures saintes qui ne s'accordaient pas avec la version des Septante, et qu'ils suivissent une chronologie que ces écrivains étrangers n'avaient point

(1) 1 Mach., cap. 8.

(1) De Ætate mundi, cap. 10.

recherchée ni consultée. C'était sans doute celle que nous trouvons dans le texte hébreu, et dans notre Vulgate, que Josèphe a connue et embrassée comme je vais le faire voir.

Quand notre réparateur de l'antiquité parle de cet écrivain juif, il n'y a point d'éloge qu'il ne lui donne; il l'appelle un *historien incomparable, exact, fidèle*, qui avait consulté les livres hébreux qu'on gardait dans le temple, et qui les a suivis fidèlement. Il s'en faut pourtant beaucoup qu'il possède ces qualités dans un si haut degré : quelque protestation qu'il fasse dans le prologue de ses Antiquités Judaïques et dans le reste de ses ouvrages, d'avoir écrit l'histoire de sa nation comme il l'avait trouvée dans les saintes Écritures : il est certain qu'il n'a point fait difficulté de s'en éloigner dans une infinité d'endroits, qu'il serait trop long de rapporter ici. L'on peut lire ce qu'en dit M. d'Andilly dans la préface qu'il a mise à la tête des ouvrages de cet historien : cela soit dit en passant.

Je trouve plusieurs endroits dans l'histoire de Josèphe, qui me font douter qu'il ait exactement suivi les dénombrements d'années qui se trouvent dans la version des Septante; et qui me donnent sujet de croire qu'il n'a point eu d'autre règle dans ses supputations des années du monde que le texte hébreu, tel que nous l'avons aujourd'hui, et que les Grecs, qui ont été les premiers dépositaires de ses livres, et qui nous les ont transcrits, les ont corrompus, pour les rendre plus conformes à la version des Septante dans ce qui regarde la chronologie.

Cela se prouve premièrement, parce que si l'on suppute bien toutes les années des premiers pères, qui sont rapportées au chapitre 4 des Antiquités Judaïques, l'on ne trouvera que 2256 ans depuis la création du monde jusqu'au déluge; au lieu qu'on lit dans le même chapitre que tout ce temps a été de 2656 ans; cela ne peut venir que du copiste, qui, ayant voulu introduire dans Josèphe les années des Septante en retardant d'un centenaire la naissance de la plupart de ces patriarches, a mis διοχιλίων ἑξακοσίων et 2656, au lieu qu'on lisait auparavant χιλίων ἑξακοσίων, 1656, conformément au calcul qu'on tire de l'hébreu et de la Vulgate.

Josèphe s'accorde encore parfaitement avec cet original et cette version latine dans le chapitre 6, lorsqu'il dit que le temps qui s'est passé depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham, qu'il met à la 70ᵉ année de Tharé son père, a été de 292 ans. D'où je conclus qu'on a encore altéré les années des autres patriarches, dont il est fait mention dans ce chapitre : parce que si on les suppute exactement comme elles y sont rapportées, elles montent jusqu'au nombre de neuf cent quatre-vingt-douze.

Notre chronologiste a cru prévenir ces difficultés, en disant qu'il a lu dans le chapitre 4 de Josèphe, que le déluge arriva l'an du monde 2256, et que, selon les exemplaires les plus corrects de cet auteur, Abraham est né l'an 1192, depuis le déluge : d'où il conclut que l'on a retranché *Cainan* des livres de Josèphe, parce qu'il est impossible de trouver cette somme, si l'on n'y ajoute les 130 années que les Septante lui donnent au chapitre 11 de la Genèse. Mais il nous aurait fait plaisir de nous nommer les bibliothèques où il a rencontré ces livres et ces exemplaires corrects de l'histoire de Joseph dont il parle ici; il aurait suivi en cela la conduite des habiles critiques, qui s'en sont toujours fait un honneur, pour appuyer les vérités qu'ils avaient découvertes. Je les ai cherchés dans les plus fameuses de Paris : et dans tous les manuscrits de toutes sortes d'âges, que j'y ai vus, je n'ai rien trouvé sur ce sujet que de très-conforme aux éditions communes. Ce qui me fait juger que toute la correction qu'on a faite dans ceux dont notre chronologiste s'est servi, n'a point été réglée sur les plus anciens et les plus authentiques : on s'est contenté de donner dans le chapitre 4, la somme totale des années de chacun des patriarches qui y sont rapportées, en mettant 2256 ans, au lieu de 2656, sans avoir examiné et recherché soigneusement le véritable sentiment de Josèphe sur ce sujet, ni si ses livres n'avaient pas été changés dans cet endroit par les copistes Grecs. Ces correcteurs mêmes sont tombés dans une faute grossière, et se sont trompés dans leur calcul, lorsqu'ils ont voulu corriger le chapitre 6, car quand même on compterait les 130 ans de *Cainan* avec ceux des autres patriarches, dont on y voit le détail, on ne trouvera jamais 1192 ans depuis le déluge jusqu'à Abraham, mais seulement 1122. D'ailleurs, il ne faut que lire ce chapitre entier, pour voir que Josèphe n'a jamais mis *Cainan* au nombre des descendants de Noé. Il l'exclut absolument des deux catalogues qu'il en a faits; et quand il dit qu'Abraham a été le 10ᵉ, depuis Noé, parce que s'il avait compté *Cainan* avec les autres, Abraham aurait dû être le onzième. Ainsi il me semble (1) qu'il est plus à propos de s'en rapporter à nos exemplaires ordinaires, lorsque nous y lisons qu'Abraham est né 292 ans après le déluge, et de dire qu'ils ont été altérés dans le reste qui regarde la chronologie, et que Josèphe n'en a jamais reconnu d'autre pour véritable, que celle que nous tirons aujourd'hui des livres hébreux.

En effet cet historien ne s'en éloigne jamais dans le reste de ses livres. Il dit dans le livre 8 de ses Antiquités, chapitre 3, que le temple de Salomon fut fondé l'an 1440 depuis le déluge, et l'an du monde 3102. Cette supputation n'a rien que de très-conforme à l'hébreu, et elle est fort éloignée de la chronologie de la version des Septante, selon laquelle on trouve plus de 4500 ans depuis la création du monde jusqu'à ce temps, et plus de deux mille depuis le déluge.

Josèphe suit encore les années du texte hébreu dans le livre 10, chapitre 11, lorsqu'il compte 1950 ans depuis le déluge jusqu'à la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, et 3513 depuis la création du

(1) Vid. Morin Exerc. Bibl., l. 1, exerc. 7, c. 7, n. 11.

monde; au lieu que, si on consulte la version des Septante, on trouve plus de 5000 ans depuis la création du monde jusqu'à ce temps-là, et plus de 3000 ans depuis le déluge, selon la supputation de Jules-l'Africain que notre auteur vante tant.

Je trouve un endroit dans le premier livre de Josèphe contre Appion, qui montre ouvertement qu'il a toujours été fort éloigné de la version des Septante lorsqu'il a compté les années du monde, et qui appuie merveilleusement tout ce que j'ai avancé, pour prouver qu'il n'a jamais eu d'autre règle dans la chronologie que les écritures hébraïques. Il y parle des livres saints qui composent le canon juif, et il dit *que les cinq livres de Moïse contiennent l'histoire de ce qui s'est passé de plus considérable depuis la création de l'homme jusqu'à la mort de ce saint législateur, et qu'il ne s'en fallait guère que tout ce temps ne montât à 3000 ans.* Or, il n'y a personne qui ne voie que ce calcul ne s'accorde aucunement avec la version des Septante, ni avec celui que notre auteur attribue à cet historien, selon lesquels il faut que Moïse soit mort environ 4000 ans depuis la création du monde. Ce passage a paru si clair au vénérable Bède (1) et à Adon (2), archevêque de Vienne, qu'ils ont été entièrement convaincus que Josèphe a préféré les années que nous avons aujourd'hui dans le texte hébreu à celles de la version des Septante, et qu'ils ont renoncé sans aucune peine aux opinions des Grecs touchant la durée du monde.

Enfin, si Josèphe avait cru que le nombre des années qui s'étaient écoulées depuis la naissance d'Abraham eût monté jusqu'à plus de 5500 ans, comme notre réparateur de l'antiquité fait son possible pour le soutenir, et s'il avait suivi une supputation conforme à celle des Septante, aurait-il avancé, aussi souvent qu'il fait par tous ses livres, qu'il a écrit l'histoire de 5000 ans seulement? N'en aurait-il pas compté plus de 5600? d'autant plus qu'il s'agissait de soutenir la gloire et l'antiquité de sa nation, et que c'était là le principal motif qui l'avait engagé à ce grand ouvrage, comme il le témoigne partout et particulièrement dans le prologue de ses Antiquités, et dans son premier livre contre Appion. Il faut donc que Josèphe ait compté les années du monde d'une manière toute différente de celle qu'on lui attribue, et par conséquent qu'il ait suivi le calcul qu'on voit aujourd'hui dans l'hébreu et dans notre Vulgate.

Néanmoins, comme il est fort difficile de trouver 5000 ans depuis la création du monde jusqu'au temps de cet historien, en supputant les années du texte hébreu, il faut remarquer qu'il ne prétend pas que les 5000 ans aient été accomplis justement de son temps; il se contente de rapporter ce nombre entier, parce qu'il n'était point fort éloigné de son compte. Comme, par exemple, il soutient souvent que la succession des grands sacrificateurs a persévéré 2000 ans, et qu'il y avait 2000 ans que Dieu avait donné sa loi à Moïse, quoique, selon la supputation qu'on peut tirer de son histoire, nous ne trouvions qu'environ 1700 ans. Il faut raisonner de la même manière sur les temps qu'il dit s'être écoulés avant cette succession, c'est-à-dire avant la mort de Moïse, comme je l'ai fait voir ci-dessus. Outre que Josèphe a mis le nombre de 5000, selon sa manière ordinaire d'exagérer dans toutes les occasions où il s'agissait de la gloire de sa nation et de la religion de ses pères, que les Grecs voulaient révoquer en doute.

Vossius (1) a inventé une petite chicane, pour se défaire de la force de ce raisonnement. Il répond que « quand Josèphe assure qu'il a écrit l'histoire de « 5000 ans, il n'y comprend pas tout ce qui s'est « passé depuis la création du monde jusqu'à son « temps, mais seulement ce qui est contenu dans les « livres SS. ἐκ τῶν παρ' ἡμῖν ἱερῶν βιβλίων, c'est-à-dire « dans les 22 livres qui composent le canon des Juifs, « qui étaient les seuls qu'ils reconnaissaient pour « saints et inspirés de Dieu (comme il sera expliqué « dans son premier livre contre Appion), et qui ne font « mention que de ce qui s'est passé jusqu'au règne « d'Artaxerxès. Et, pour l'histoire du temps qui s'est « écoulé depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à la 12ᵉ année de l'empire de Néron où il la finit, il n'a consulté que les monuments de sa nation, qui n'avaient « aucun caractère de sainteté ni de certitude infaillible. »

Tout ceci n'est qu'une défaite, parce que, quoique Josèphe ne reconnaisse dans son premier livre contre Appion que 22 livres canoniques et divins, il ne nie pas pour cela qu'il n'y en eût plusieurs autres qu'on pouvait appeler *saints*, tant à cause des matières ou des histoires qu'ils contenaient, qui regardaient une république toute sainte, que parce qu'ils étaient écrits par des personnes saintes et consacrées à Dieu par le sacerdoce, et choisies parmi plusieurs autres pour leur vertu et pour leur piété, comme il le dit expressément dans le même livre, un peu auparavant. C'est dans ce sens qu'il ne fait point difficulté de dire dans le dernier chapitre de ses Antiquités « qu'il a tiré des « livres saints tout ce qu'il a rapporté des souverains « sacrificateurs qui se sont succédés les uns aux autres « pendant 2000 ans, et de tous ceux qui ont gouverné « la république des Juifs pendant tout ce temps, selon « la promesse qu'il avait faite au commencement de « son histoire. » Or, il est certain qu'il n'y avait point 2000 ans au temps d'Artaxerxès, que la succession de grands prêtres continuait parmi les Juifs. Il faut donc que Josèphe ait eu entre les mains d'autres livres qu'il reconnaissait pour saints, dont il s'est servi pour achever l'histoire de sa nation jusqu'à son temps. Et il est si vrai que ces livres étaient regardés comme sacrés dans la synagogue, que le même Josèphe ne fait point difficulté de leur donner ce titre à la fin de son

(1) Beda in Prof., ad l. de Rat. temp., et de sexta ætate mundi.

(2) Ado Viennensis, in Chronico, versu 5, med.

(1) Vossius, lib. de Ætate mundi, cap. 8.

histoire du martyre des Machabées. *Hæc itaque*, dit-il, *quæ in monumentis veterum et sacris litteris de divis comperi Machabæis posteritati in æternum legenda consecravi.* Ces paroles ne se trouvent pas à la vérité aujourd'hui dans le grec; il est pourtant à croire qu'Érasme, qui les a mises dans sa version latine, ne les a pas inventées, non plus que le docte Génébrard, qui ne les a point omises dans sa traduction française, imprimée à Paris en 1609. Quoi qu'il en soit, je suis persuade que l'auteur de l'*Antiquité des Temps* a des sentiments trop catholiques pour favoriser la réponse de Vossius que j'examine ici, puisqu'elle tend directement à détruire l'autorité que l'Église a donnée à plusieurs livres, qui ne sont point dans le canon des Juifs. En effet, oserait-il dire que l'Église a déclaré canoniques et divins des livres dans lesquels la synagogue, de qui elle les a reçus pour nous les donner, n'a jamais reconnu aucun caractère de sainteté durant le temps que l'esprit de Dieu la conduisait? Mais tant s'en faut que les anciens Juifs eussent si peu d'estime pour eux, qu'ils les appelaient du titre d'*Hagiographes* du temps de saint Jerôme (1).

Il faut donc conclure de tout ceci, que les supputations de Josèphe ne s'accordaient point avec les années des Septante, qu'elles étaient fort éloignées de celles que Vossius et notre réparateur de l'antiquité lui ont attribuées, et que selon toutes les apparences, les livres de ce fameux historien ont été altérés sur ce sujet, par les Grecs, qui les ont copiés. Cette altération même et ce changement, étaient beaucoup plus faciles à faire et à introduire dans les chapitres 4 et 6 du premier livre des Antiquités Judaïques, que dans la version des Septante, parce que Josèphe n'y fait aucune mention des années, que chacun des patriarches a vécu, après la naissance de son fils : ainsi il n'a pas été nécessaire d'apporter toute la précaution, dont on s'est servi en changeant les années de la version des Septante, pour éviter la confusion et les contradictions qui s'en seraient suivies, si on n'avait eu soin de retrancher en même temps, du reste de la vie de ces premiers Pères, les cent ans qu'on leur avait ajoutés avant la naissance de leurs enfants.

Notre chronologiste est tellement prévenu de la vérité de son sentiment, qu'il ne fait pas difficulté de joindre à l'autorité de Josèphe, celle de Tibériade, qu'il assure avoir tenu une supputation différente de celle du texte Hébreu d'aujourd'hui; mais il est fort croyable qu'il n'a parlé que par conjecture, et que, s'étant imaginé que Josèphe favorisait sa chronologie, il a cru que Juste de Tibériade, qui était aussi Juif, et contemporain de Josèphe, en avait fait de même. La raison de cela, est que les œuvres de cet auteur sont entièrement perdues, et que d'ailleurs, s'il en avait pu trouver quelque fragment, qui lui fût avantageux, il n'aurait pas oublié de le rapporter, ou de nous marquer le lieu où il était.

(1) S. Hier., præf. in Tob. et Judith.

Je lui accorderai volontiers, que la plupart des premiers Pères de l'Église et des anciens auteurs, ont suivi une supputation réglée sur la version des Septante; mais ils n'ont parlé que selon les sentiments de leur temps, ou parce qu'ils ne pouvaient point rechercher la vérité de cette matière dans les livres hébreux, ou parce qu'ils ne croyaient pas que ce fût une chose de si grande importance, pour les mettre fort en peine; ou enfin, parce qu'ils ne voulaient pas qu'on leur reprochât qu'ils introduisaient des nouveautés dans l'Église. Ce fut ce qui obligea Origène (1) de dire dans son dialogue, avec les Marcionites, qu'il y avait six mille ans que le monde avait été créé quand Jésus-Christ se manifesta; parce que dans son 59e traité sur l'Evangile de S. Matthieu, expliquant ces paroles de Notre Seigneur : *Cùm videritis abominationem desolationis*, etc., et parlant des septante semaines de Daniel, il semble avoir préféré les années du texte hébreu, à celle de la version des Septante, lorsqu'il dit qu'elles ont commencé avec le monde, quand Dieu le créa de sa seule parole, *ab exitu sermonis*, et qu'elles ont fini à la destruction du temple par Titus, soixante et dix ans après la naissance du Fils de Dieu. Il prend pour cela, chaque semaine en particulier pour sept fois dix ans, *per decadas annorum computans*. Ainsi, il trouve 4900 ans, jusqu'à cette destruction, et 4830 jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, compris en 69 semaines. Cette supputation est trop resserrée, pour pouvoir être accordée avec la version des Septante, et elle a beaucoup plus de rapport avec le texte hébreu; si ce n'est qu'Origène a un peu étendu les temps, pour trouver ses 70 semaines, comme Josèphe a fait avant lui, quand il compte 5000 ans depuis la création du monde.

Notre Sixte de Sienne, l. 5 Bibl. ann. 67, rapportant les différentes opinions des anciens dans la chronologie, et les diverses supputations qu'ils avaient faites des années qui s'étaient écoulées, depuis la création du monde, nous assure que Philon-le-Juif a supputé les années des premiers patriarches, comme elles sont rapportées dans l'hébreu. Il ne marque point, à la vérité, l'endroit des œuvres de Philon, où il l'a lu; cependant le P. Riccioli, en convient dans le livre 7 de sa Chronologie, c. 2, lorsqu'il dit que son calcul pris depuis le commencement du monde, ne contenait que 3957 ans. Si donc, il semble avoir favorisé les années de la version des Septante, dans quelque autre endroit, il n'en a usé de la sorte, que parce que les Juifs d'Egypte, parmi lesquels il vivait, s'en servaient alors communément dans leurs Synagogues.

CHAPITRE VI.

*L'on examine toutes les raisons sur lesquelles l'auteur de l'*Antiquité des Temps *établit ce qu'il dit de la durée du second âge du monde.*

Après que notre chronologue a tâché d'appuyer son système par l'autorité de Josèphe, il a recours au texte

(1) Origène., Dial. 2 cum Marc.

hébreu-samaritain. « Ces gens (dit-il parlant des Samaritains) qui, à l'exemple des Juifs, ont corrompu « le texte sacré, n'ont fait nul scrupule d'ôter aux « patriarches jusqu'au déluge neuf cent quarante-neuf « ans, mais ils n'ont point touché aux années de ceux « qui sont venus après, sinon qu'ils ont retranché « *Caïnan*. Du reste ils sont entièrement conformes aux « Septante, au lieu que les Juifs s'en écartent de près « de 900 ans. Ce rapport qu'il y a ici de la supputation « des Samaritains avec celle des interprètes grecs, « n'est-ce pas encore une preuve sensible de la dépra- « vation de l'hébreu et de l'infidélité des Juifs? »

C'est assez que l'auteur reconnaisse que les Samaritains ont corrompu leur Pentateuque dans les années qui ont précédé le déluge, pour nous convaincre que son autorité ne peut rendre les Juifs suspects d'un pareil crime; et je pourrai toujours conclure que, s'ils ont eu la hardiesse d'en retrancher plus de neuf cents, ils n'auront point fait de scrupule d'en ajouter aux autres qui l'ont suivi pour se conformer à la version des Septante : c'est ce qu'il semble qu'ils ont voulu faire dans l'ordre des années de Mathusalé, en ne lui donnant que soixante-sept ans à la naissance de Lamech son fils, de la même manière que les Septante en comptent 167, de sorte qu'ils sont tombés dans un semblable inconvénient que ces interprètes, en nous donnant à croire que *Mathusalé* vivait encore après le déluge. Cela est si vrai que les savants y ont reconnu un grand nombre d'additions tirées de cette version grecque, sans celles qu'on y a faites pour rendre le sens du texte plus clair et plus aisé à comprendre; d'autant plus que s'ils se sont voulu donner la peine de le corriger après plusieurs siècles, qu'ils ont fait profession ouverte de l'idolâtrie, je ne vois point qu'ils en aient eu d'autre moyen qu'en ayant recours à la version des Septante, dont les Gentils faisaient grand cas.

L'auteur passe ensuite à plusieurs conjectures, pour autoriser l'ordre des années des patriarches qui ont suivi le déluge, comme elles se trouvent dans les Septante. « Comme, dit-il, ce fut à la naissance de « Phaleg que se fit la dispersion des enfants de Noé « par toute la terre (c'est pour cela qu'il fut appelé « *Phaleg*, qui signifie *partage* ou *division*), comment « pourrait-on croire que trois personnes, à savoir les « fils de Noé, qui sont Sem, Cham et Japhet, aient en « cent ans produit des hommes en assez grand nombre « pour former des royaumes, des peuples et des colo- « nies, puisque les Juifs ne comptent, selon le texte « hébreu, que cent ans depuis l'inondation du déluge « jusqu'à la naissance de *Phaleg* : d'autant plus que « soixante-douze personnes, c'est-à-dire, Jacob, ses « fils et ses petits-fils, dans l'espace de 215 ans qu'ils « ont été en Égypte, n'ont produit que six cent mille « hommes, et encore ç'a été par une bénédiction et « une providence singulière. Je ne crois pas, conti- « nue-t-il, qu'en un siècle, ces trois fils de Noé aient « pu donner assez de monde pour peupler une villote « et une bourgade, et l'on prétend qu'ils en ont fourni « pour fonder la grande Babylone, et pour envoyer « par toute la terre. »

Il est aisé de faire voir la faiblesse de ce raisonnement. Quand l'Écriture dit que la terre fut divisée à la naissance de *Phaleg*, elle ne dit pas que les hommes furent alors dispersés par tout le monde. *Phaleg* signifie à la vérité *partage* et *division*, mais il ne signifie point *dispersion*. La terre fut divisée par Noé même, selon Josèphe (1), Eusèbe, Syncelle et notre auteur. Cela étant, comme Noé vivait encore quand Phaleg naquit (selon l'hébreu), il n'y a pas d'inconvénient de dire que sa naissance arriva dans le temps que se fit ce partage. Pour ce qui est de la dispersion, elle ne se fit que longtemps après, et lorsque Dieu eut confondu les langues à la tour de Babel. Cela est si vrai, que les enfants de *Jectan*, frère puîné de Phaleg (Gen. 11), furent du nombre de ceux qui furent dispersés.

D'ailleurs, il n'y a nulle absurdité de dire que les hommes se fussent multipliés en cent ans pour former des colonies, qui dussent peu à peu, et dans la suite, peupler l'univers. Ils venaient de recevoir une nouvelle bénédiction du ciel pour cette multiplication, laquelle sans doute eut alors son effet autant qu'il était nécessaire pour remplir la terre d'habitants propres à la cultiver; et si un peu auparavant le déluge Lamech eut plus de septante et sept enfants de ses deux femmes, selon le témoignage de Josèphe et la tradition des autres Juifs, rapportée par S. Jérôme dans son épître 125, il n'y a pas de difficulté de soutenir que les descendants de Noé auront pu se multiplier à proportion dans l'espace de cent ans par la polygamie qui recommença alors plus que jamais.

L'exemple qu'il apporte des descendants de Jacob, qui, par une bénédiction particulière, étaient montés dans l'espace de deux cents ans jusqu'au nombre de plus de six cent mille hommes, sans les femmes et les enfants, fait plus contre lui que pour lui. Les enfants de Noé avaient aussi reçu de Dieu une bénédiction particulière pour remplir, non pas une petite partie de la terre, mais toute la terre même, comme je viens de le dire. *Crescite et multiplicamini et replete terram*, leur dit Dieu, lorsqu'ils sortirent de l'arche (Gen., cap. 8 et 9). Si donc les Israélites se multiplièrent pendant deux cents ans jusqu'au nombre de plus de six cent mille combattants, les descendants de Noé auront bien pu se multiplier dans cent ans du moins jusques à cent mille hommes, en comptant les femmes et les enfants. Ainsi, quoi qu'il en dise, une *villote* et une *bourgade* aurait été, ce me semble, trop petite pour contenir cette multitude. On pouvait encore en former de fort belles colonies pour les disperser par toute la terre, et pour peupler Babylone, qu'on n'est pas obligé de croire avoir été fort grande dans ce temps-là, parce que les villes ne s'agrandissent point tout d'un coup, mais peu à peu dans une longue suite de siècles. S'il avait plus réfléchi là-dessus, il n'aurait pas décidé avec tant de

(1) Lib. 1 Ant., cap. 7.

précipitation *que tout cela n'est nullement possible,* et il n'aurait point *osé dire que jamais cela n'est entré dans l'esprit des personnes qui ont un peu de sens.*

J'ajouterai qu'il y a bien peu de vraisemblance qu'un si grand peuple ait demeuré uni pendant plus de 600 ans, sans se séparer pour peupler toute la terre, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de Dieu même, et se soient arrêtés tous ensemble dans une même vallée, sans habitation et sans ville, comme il est porté dans le texte (Gen. cap. 11). *Et invenerunt campum,* ou plutôt, *vallem in terrâ Sannaar, et manserunt ibi,* etc. De dire présentement avec notre chronologiste, que ceux qui s'arrêtèrent dans le champ de Sannaar étaient les seuls descendants de Cham, et que les autres avaient déjà pris les parts qui leur étaient échues dans le partage que Noé avait fait : c'est ce qui n'a aucun fondement dans l'Écriture, laquelle ne fait point mention de cette distinction : elle dit même au contraire que ceux qui bâtirent la tour de Babel furent dispersés par toute la terre, et que c'est d'eux qu'est venue la diversité de langage de chaque nation. *Et idcircò vocatum est nomen loci illius Babel, quia ibi confusum est labium universæ terræ, et inde dispersit eos Dominus super faciem cunctarum regionum.*

Je pourrais encore ajouter plusieurs choses pour réfuter plus amplement les conjectures de notre auteur, mais il me semble que ce que je viens de dire est plus que suffisant pour y satisfaire. Je dirai seulement encore un mot sur les autres qu'il propose ensuite.

Il soutient « qu'il n'est pas croyable que Noé ait « vécu presque jusqu'à la naisssance d'Abraham, « Sem jusqu'au temps de Jacob. Que si cela était, il « faudrait que Noé eût vu dix générations, et Sem « douze entières, ce qui est contre toute apparence « de vérité. Voici comme il le prouve. En effet, dit-il, « si Noé et ses trois fils eussent été vivants du temps « d'Hébert, père de Phaleg, eussent-ils souffert que « leurs petits-fils, par une impiété et par un orgueil « inconcevable, se fussent élevés contre Dieu, en élé- « vant la tour de Babel? Que Nemrod fils de Chus, « qui devait habiter les déserts d'Arabie, eût usurpé « la tyrannie, et eût chassé Assur fils de Sem, du « pays de Babylone, qui était son partage? Que le « père, l'aïeul et le bisaïeul d'Abraham se fussent « jetés dans l'idolatrie, et eussent abandonné le « culte du Seigneur? »

Il n'y a rien d'incroyable en tout cela. En effet, si Job dans 140 ans qu'il a survécu à son affliction, a vu la quatrième génération de sa postérité, quel inconvénient que Noé qui survécut au déluge 50 ans, en ait vu dix, et que Sem qui en vécut 500, après avoir eu *Arphaxad,* en ait vu douze dans un temps auquel Dieu avait comblé les hommes de ses bénédictions pour peupler toute la terre? Il s'agissait seulement qu'un homme en engendrât un autre à l'âge de trente ans et davantage, ce qui n'est pas une merveille ; de sorte que Noé, Sem et Japhet ont vu bâtir la tour de Babel, et les autres crimes de leurs descendants; mais ils en ont gémi devant Dieu, parce qu'ils ne pouvaient pas les en détourner : de la même manière que le même Noé a gémi de la mauvaise conduite de Cham et de son petit-fils Chanaan, qu'il maudit, Isaac de celle d'Esaü et de ses enfants, comme plusieurs autres saints personnages ont fait depuis.

Il reste encore une difficulté à résoudre au sujet d'un second Caïnan, que la version des Septante fait naître d'Arphaxad fils de Sem, et que le texte hébreu-juif, et le samaritain, les anciennes versions syriaques, arabiques et vulgate, les paraphrases Chaldaïques, Josèphe, Théophile d'Antioche, Jules-l'Africain, Origène, Eusèbe, en un mot les anciens historiens et chronologues ont entièrement omis.

Usserius, savant protestant, a traité cette question fort au long dans un opuscule particulier qu'il a fait sur ce sujet, où il prouve que ce prétendu patriarche n'a jamais été, qu'il a été ajouté dans les éditions communes des Septante par quelque ignorant, et que si on le trouve dans la généalogie de Notre Seigneur faite par S. Luc, ou le saint évangeliste l'y a mis, parce qu'il l'avait trouvé dans les éditions des Septante, qui étaient entre les mains des gentils, pour ne les point scandaliser en le retranchant du nombre des autres, ou plutôt qu'il a été inséré dans la suite dans son Évangile, par la liberté que les copistes se sont donnée d'ajouter et d'ôter des Écritures ce qui leur plaisait.

Je ne rapporte point ici les raisons de ce savant homme qui en ont attiré tant d'autres dans son sentiment. Comme notre auteur n'y fait aucune réponse, elles subsistent toujours dans leur force, sans qu'il soit nécessaire de les répéter ici. Il prétend à la vérité tirer une forte conséquence de ce que *Usserius* a avoué que *Caïnan* était marqué dans les fragments de *Polystor,* et qu'ainsi il était dans la version des Septante dès avant Jésus-Christ; mais il faut remarquer qu'*Usserius* ne dit pas formellement que *Caïnan* fût dans les fragments de Polystor; mais il conclut seulement que, selon le calcul de Démétrius rapporté par Alexandre Polystor, il semble qu'il a compté *Caïnan* avec les autres patriarches. Quoi qu'il en soit, cette conjecture n'est pas suffisante, pour me convaincre que Démétrius a inséré les années de *Caïnan* dans sa supputation, parce que l'on voit par expérience que ces auteurs n'ont jamais été fort exacts dans leurs dénombrements des années du monde, et qu'ils en ont ajouté ou retranché ce qu'ils ont jugé à propos; comme par exemple, le même Démétrius n'a mis que 2158 ans depuis la création du monde jusqu'au déluge (1), quoique selon la Version des Septante qu'il suivait, il y en ait eu environ 2242, et comme lorsqu'Eupolémus (2) rapporté par Clément

(1) Demetr. apud Clem. Alex., lib. 1 Strom.
(2) Eupol., apud eumdem ibidem.

Alexandrin a compté 2580 ans depuis la sortie d'Égypte jusqu'au règne de Ptolomée Phiscon; ce que jamais aucun chronologue n'a pu trouver, même jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur, qui arriva plus de trois cents ans après.

Le lecteur pourra remarquer en passant que l'auteur de l'*Antiquité des Temps* cite ici *Demetrius* et *Polystor* (1) comme deux autorités différentes pour soutenir son *Caïnan;* quoique Polystor (2) ne fasse autre chose que rapporter le sentiment de *Demetrius*, sans l'approuver aucunement : de la même manière qu'il rapporte celui d'Eupolémus, qui a laissé dans son Histoire, qu'Abraham vivait dans le dixième âge depuis le déluge, μετὰ τὸν κατακλυσμὸν δεκάτῃ γενεᾷ. D'où l'on conclut qu'Eupolémus n'a point compté les cent trente années de *Caïnan,* autrement il aurait mis le temps de la vie d'Abraham vers la fin du onzième âge, ou même dans le douzième : sur quoi il ne sera pas inutile d'avertir, que ceux qui ont voulu prouver par ces paroles d'Eupolémus et par celles de Bérose chaldéen qui leur sont semblables, que *Caïnan* a été inconnu aux anciens, qui ont suivi les années de la version des Septante, se sont trompés en prenant le nom grec γενεὰ pour *une génération;* parce qu'en le prenant de la sorte, il faudrait conclure que ces deux écrivains auraient compté *Caïnan* avec les autres; autrement la génération d'Abraham ne serait que la neuvième depuis le déluge, et non pas la dixième, comme il est aisé de supputer depuis celle d'*Arphaxad* fils de *Sem :* de sorte que pour pouvoir inférer quelque chose de ces deux autorités, il faut nécessairement prendre le mot grec γενεὰ (3) pour un âge, à la façon des historiens, c'est-à-dire, pour un siècle entier, ou pour l'espace de trente années. Néanmoins quand on m'aurait prouvé que ces auteurs profanes ont trouvé le second Caïnan avec les autres patriarches dans la version des Septante; comme je reconnais, avec saint Augustin et plusieurs autres Pères de l'Église, que cette édition grecque a été corrompue et altérée dans ses dénombrements d'années dès ce temps-là par les Égyptiens et par les Idolâtres; je n'aurai point de peine à croire qu'on y avait dès lors introduit Caïnan avec les autres descendants de Noé.

Notre auteur prétend encore appuyer son sentiment, et soutenir que ce second Caïnan doit être compté avec les autres, parce que S. Luc l'a mis dans la Généalogie de Notre-Seigneur; mais il suppose ce qui est en question, et ce qu'il devrait prouver, parce qu'il y a de puissantes raisons qui font croire qu'il a été omis par le saint évangéliste.

« Les Pères qui ont précédé Origène, continue-t-il, « l'ont aussi reconnu, et quelque chose qu'on en dise, « il était dans les Exaples de cet homme incompara- « ble, mais il y était marqué d'un trait que les anciens « appelaient *obèle* : et ce trait signifiait que Caïnan « n'était point dans l'hébreu. Cette marque fâcheuse « a peut-être été la cause que Jules-l'Africain, et « après lui Eusèbe, ne l'ont point mis dans leur « Chronologie. »

Toute cette objection n'a nul fondement; il devait citer quelqu'un des Pères qui ont précédé Origène, qui ait fait mention de *Caïnan* parmi les descendants de Noé; car je ne crois pas qu'il en trouve un seul. Théophile d'Antioche, dans son troisième livre à *Autolycus,* dit positivement qu'*Arphaxad* engendra *Selah,* sans faire mention de *Caïnan,* ni de ses années. Ce Père florissait avant Origène, et par conséquent il n'avait en aucune connaissance de ses *obèles,* ni de ses *astérisques;* il faut donc qu'il y eût alors des exemplaires des Septante dans lesquels on ne trouvait point *Caïnan* parmi les descendants de Noé. Ceux qui l'ont depuis compté avec les autres, ont suivi l'édition des Septante, appelée κοινὴ ou commune, que S. Jérôme, dans son Épître à Sunia et Frétéla, distingue de celle qui était dans les Exaples d'Origène, et qui passait dans son temps pour la véritable version des Septante, tout entière et sans corruption, au lieu que cette commune était toute pleine de fautes, et entièrement altérée par les copistes κοινὴ (1), *pro locis, et temporibus, et pro voluntate veterum Scriptorum corrupta Editio est,* dit S. Jérôme. Ce fut pour cela qu'Origène y mit ses petites étoiles et ses *obèles.* De sorte que ce qui a porté Jules-l'Africain, Eusèbe et les autres à ne faire aucune mention de Caïnan dans leur Chronologie, c'est qu'ils ne l'ont pas trouvé dans cette belle édition qui était dans les Exaples; et peut-être même parce qu'ils ont été confirmés dans ce sentiment, à cause qu'Origène, de qui il semble qu'ils se sont rendus les disciples, n'a jamais compté un second Caïnan parmi les aïeuls d'Abraham, comme il est manifesté par son Homélie 20e sur S. Jean, où il dit qu'Abraham est le 20e depuis Adam, et le 10e depuis Noé. Si les autres écrivains leur en ont fait un crime, ils n'en ont pas eu plus de raison pour cela; et Georges Syncelle s'est trompé ouvertement dans l'endroit que l'auteur cite, lorsqu'il a voulu reprendre ces grands hommes. *Caïnan istum,* dit-il, *Eusebius corrupto Hebræo exemplari usus non recensuit, ac pro-*

(1) Polystor. apud Euseb. lib. 9 Præp. evang., cap. 21.
(2) Ibidem cap. 17.
(3) Lexicon Scapulæ, et Basileens., et Suidas.

(1) Il me semble que le R. P. Dom Martiany, qui a écrit depuis peu contre l'auteur de l'*Antiquité des Temps,* n'a point fait réflexion sur cet endroit de la lettre de S. Jérôme à *Sunia* et à *Frétéla,* lorsqu'il a dit que cette édition commune était la version des Septante toute pure et sans mélange; puisque ce saint docteur y dit positivement le contraire, et ne reconnaît aucune traduction des Septante véritable et authentique que celle des Exaples d'Origène.

Ce savant homme m'a encore surpris lorsque j'ai lu dans son livre que *Sunia* et *Frétéla étaient deux grands hommes.* Il semble néanmoins, de la manière dont il parle, qu'il l'a fait pour désabuser ceux qui, sans autre fondement que la terminaison féminine de ces mots, ont cru que c'étaient les noms de deux femmes savantes à qui S. Jérôme écrivait. Il est vrai qu'il n'en apporte point de preuves; mais je pense qu'il a dessein de nous les donner dans quelque autre occasion, sinon il y aura sujet de croire qu'il se sera trompé.

pterea annis 130 hallucinatus est. Africanus pariter, eodem secundo Cainan non numerato, à vero aberravit. Syncelle devait un peu mieux considérer la conduite d'Eusèbe avant que de prononcer si librement contre ce savant homme. Il aurait vu qu'il n'a fait que rapporter les divers calculs des Hébreux, des Samaritains, de Jules-l'Africain et des Septante, comme il les avait trouvés dans leurs livres, sans en rien déterminer, et par conséquent sans rien retrancher, et qu'ainsi s'il avait trouvé Caïnan dans les exemplaires les plus corrects des Septante, et particulièrement dans celui des Exaples, qu'il avait dans la bibliothèque de Césarée, il n'aurait pas fait difficulté de le mettre avec les autres. Il en faut dire autant de Jules-l'Africain, et d'un grand nombre de bons auteurs chrétiens anciens et modernes, qui ne l'ont pas omis sans de très bonnes raisons. Syncelle devait prouver qu'ils se sont trompés ; sa parole n'est pas suffisante pour nous engager à le croire.

Ce qui peut encore confirmer que l'on a inséré ce prétendu patriarche parmi les autres dans la version des Septante, c'est que les exemplaires les plus authentiques n'en font aucune mention au chapitre 1 du premier livre des Paralipomènes ; comme celui de Rome, et la version latine de Nobilius : celui d'Alexandrie, rapporté par Walton dans sa Polyglotte, en fait de même au verset 27. Nobilius en cite d'autres dans ses Notes qui font un nommé *Caïna* père de *Caïnan*, et non pas Arphaxad, Καινὰ ἐγέννησε τὸν Καινάν, καὶ ἐγέννησε τὸν Σαλὰ, *Caïna genuit Caïnan et genuit Sala.* Cette grande confusion est, ce me semble, un fort argument que Caïnan n'a jamais été mis par les Septante parmi les descendants de Noé, qu'il a été ajouté dans leur version par la négligence ou par l'adresse des copistes, et qu'ainsi il n'a jamais été dans le texte hébreu.

Il ne faut pas toutefois être surpris que S. Augustin ait compté le second Caïnan avec les autres ; il s'imaginait que les Septante l'avaient ajouté par l'inspiration du Saint-Esprit, comme plusieurs autres choses qu'ils ne trouvaient point dans l'hébreu qu'ils traduisaient. L'autorité même de l'Évangile de S. Luc était suffisante pour l'y engager, parce qu'il supposait que le saint évangéliste l'avait mis lui-même.

CHAPITRE VII.

Que les histoires des nations orientales ne détruisent point l'autorité du texte hébreu et de la version Vulgate dans ce qui regarde la chronologie.

Une des principales raisons que l'auteur de l'*Antiquité des Temps* allègue pour soutenir la chronologie des Septante contre celle du texte hébreu, et de notre Vulgate, c'est parce qu'il semble qu'on ne peut accorder les supputations qu'on tire des années de celle-ci avec les anciennes histoires des Orientaux. « Si, « dit-il, il n'y a eu que quatre mille ans depuis la « création du premier homme jusqu'à Jésus-Christ, « comme le prétendent les Juifs et les chronologues « de ces derniers temps, il faut que l'Écriture soit « fausse, elle qui est la source de la vérité ; ou bien « que les histoires des nations orientales, ce qu'on ne « croira pas aisément, soient fabuleuses. Ces histoi- « res sont celles des Chaldéens, qui assurent avoir com- « mencé plus de trois mille ans devant Jésus-Christ ; « celles des Égyptiens qui disent s'être établis plus « de 2960 ans auparavant, et celles des Chinois, dont « l'empire n'a point discontinué jusqu'au Messie pen- « dant l'espace de 2952 ans, et subsiste encore au siè- « cle où nous sommes. » Tout ce discours ne s'accorde guère avec ce qu'il avoue si ingénûment dans un autre endroit, qu'il *ne peut rétablir la véritable antiquité des temps sans le secours des livres saints, parce que ceux des profanes ne nous apprennent rien de la durée des siècles, non plus que de l'origine du monde ; que tout n'est qu'ignorance et que ténèbres chez les gentils, et que tout n'est parmi leurs sages que mensonges et que fables.* Les histoires néanmoins des Chaldéens, des Égyptiens et des Chinois, sont, ce me semble, des *histoires profanes*, elles ont été écrites par *les sages de ces Gentils.* Qui nous empêchera donc de *croire aisément qu'elles sont fabuleuses*, et que, *ce qu'elles nous apprennent de la durée des siècles n'est que mensonge et que fable?*

Plusieurs savants ont cru aisément que l'antiquité que les Égyptiens et les Chaldéens ont donnée à leurs empires n'avait rien que de fabuleux. Saint Augustin a beaucoup favorisé ce sentiment (1), et Cicéron dans son premier livre de la Divination cité par Lactance. L'auteur même ne disconvient point encore que *tout ce que ces deux nations, jalouses l'une de l'autre, ont écrit par une certaine émulation d'antiquité, n'est que fable et que supposition.* Après des aveux aussi sincères que tous ceux-ci, il me semble qu'il est assez difficile de reconnaître les endroits, où ce qu'elles nous ont laissé a commencé d'être véritable, comme aussi d'assurer dans quel temps les dynasties des Égyptiens (dont la plupart ont été collatérales, selon notre auteur) ont commencé d'être successives. Jules-l'Africain, Eusèbe de Césarée, et Georges Syncelle ne se sont point accordés dans la disposition et dans le nombre des années qu'ils leur donnent, aussi bien que quand ils font mention des rois de Chaldée, quoiqu'ils aient suivi tous trois Manethon pour l'histoire d'Égypte, et Bérose pour celle des Chaldéens. Outre cela, Joseph a découvert assez clairement dans ses livres contre Appion, la fausseté de tout ce que Manethon a dit en parlant des Juifs et de leur sortie d'Égypte, et les contradictions où il est tombé; ce qui donne sujet de croire qu'il n'a pas été plus fidèle dans le reste de son histoire. Je laisse à des personnes plus versées que moi dans ces sortes de matières à examiner cela plus à fond; et ayant suffisamment prouvé que les Juifs sont innocents du crime que notre réparateur de l'antiquité leur impute d'avoir corrompu les Écritures, et fait voir par de bonnes raisons que leur malice n'a point été la

(1) August., lib. 12 de Civit., cap. 18, et lib. 18, cap. 40.

cause de la diversité qui se trouve entre leur chronologie et celle des Grecs, il me semble qu'il n'y a plus à balancer, qu'il est à propos de s'attacher au texte hébreu et à la version Vulgate, et de les suivre dans la chronologie, plutôt que la version des Septante et les histoires profanes, et que tout ce qui lui est contraire doit être condamné, et rejeté comme faux, *totum condemnatur ut falsum*, dit saint Thomas (1), après saint Augustin dans le 12e livre de la Cité de Dieu, chapitre 10. C'est ce que l'auteur même reconnaît, lorsqu'il dit, *que si l'on avait conservé l'original hébreu, il est sans doute qu'on l'aurait dû suivre, même dans la supputation des années.*

Je crois néanmoins que les histoires et les chronologies de ces nations peuvent encore être accordées avec le texte hébreu et la Vulgate, dans ce qu'elles ont de moins incertain et de plus vraisemblable. Saint Augustin (2) a voulu nous en proposer les moyens, pour ce qui regarde celles des Égyptiens : il nous assure que leurs années étaient autrefois beaucoup plus courtes que les nôtres, parce qu'ils ne leur donnaient que quatre mois de durée. *Perhibentur Ægyptii tam breves annos habuisse ut quaternis mensibus finirentur.* Diodore de Sicile dit la même chose dans son premier livre, et Pline dans le septième chap. 48.

M. Marsam, à qui nous sommes redevables de l'excellent ouvrage du *Monasticum Anglicanum*, a donné au public un autre livre intitulé : *Chronicus Canon Ægyptiacus*, etc., dans lequel il soutient, que la chronologie des Égyptiens n'a rien de contraire au texte hébreu. *Hebraici codicis numeros* (dit-il pag. 12) *ideò secuti sumus, quòd sint brevissimi : nam si immensa Ægyptiorum chronologia intra terminos istos contineri poterit, nullum superest dubium de luxuriibus Græcorum temporibus.*

Cet ouvrage n'a point été inconnu à l'auteur de l'*Antiquité des Temps*, et après avoir parlé de la peine que Scaliger a prise inutilement pour régler les dynasties des Égyptiens en les faisant toutes successives, et du sentiment du P. Petau, qui, en reprenant Scaliger, les a traitées de supposées et de fabuleuses, il ajoute : « L'on peut dire que le célèbre M. Marsam, « homme de qualité et d'une grande érudition, a tra- « vaillé là-dessus avec plus de succès dans son canon « chronologique des Égyptiens, et qu'il a réglé assez « heureusement quelques-unes de ces premières dy- « nasties ; mais du reste il a jeté une étrange confusion « dans cette nation, pour avoir trop resserré les temps « et pour avoir fait du *Sesach* de l'Écriture, le *Sésostris* « des Grecs, c'est-à-dire, pour avoir confondu deux « rois qui ont été éloignés l'un de l'autre plus de cinq « cents ans. Je tâche d'éviter ces extrémités, je ne « donne pas aux dynasties des Égyptiens des temps « immenses, mais aussi je ne les abrège pas trop. »

De tout ce discours du réparateur de l'antiquité, j'infère qu'il ne peut assurer et maintenir rien de certain touchant les dynasties des Egyptiens, et que tout ce qu'il en dit est purement arbitraire, puisqu'il dépend de la volonté des chronologistes d'étendre leur durée, ou de la resserrer, et de les disposer comme il leur plaît, et qu'ainsi on ne peut en rien conclure contre la chronologie du texte hébreu, et de la Vulgate.

(1) 1 p., q. 1, art. 6.
(2) Lib. 12, de Civit., cap. 10.

Si néanmoins il est véritable que M. Marsam *ait travaillé là-dessus dans son canon chronologique, avec plus de succès que les autres, et s'il a réglé assez heureusement les premières dynasties*, comme ces dynasties correspondent au temps qui s'est écoulé depuis le déluge jusqu'à Abraham, dans lequel consiste tout le différend que j'ai avec l'auteur de l'*Antiquité des Temps*, il s'ensuit que la vérité de ces histoires, supposé qu'elles en aient partout, ne fait aucun tort à l'autorité du texte hébreu, qu'elles ne lui sont pas entièrement incompatibles, et par conséquent qu'il n'est point nécessaire de le rejeter pour s'attacher si fortement à la version des Septante. *Si du reste M. Marsam a trop resserré les temps, et s'il a jeté dans la confusion l'histoire de cette nation*, c'est ce qui ne me regarde point. Je dirai seulement en passant, que lorsqu'il a avancé que le *Sesach* de l'Écriture est le même que le *Sesostris* des Grecs, plusieurs anciens historiens lui en ont donné occasion, et entre autres Hérodote, Diodore de Sicile et Strabon ; puisque, quoi qu'en dise notre auteur, ces trois écrivains semblent conspirer ensemble à nous faire croire qu'il n'y a point eu d'autre *Sesostris* que le *Sesach* de l'Écriture. Hérodote (l. 2) et Strabon (l. 17) rapportent qu'on voyait encore de leur temps dans la Palestine, *in Syriâ Palestinâ*, des monuments de ses conquêtes, qu'il laissait par toutes les terres où il passait avec son armée formidable, et qu'il subjuguait à son empire, lorsque les habitants ne lui résistaient point avec assez de courage. Or, il est très-constant que depuis la sortie d'Egypte les Juifs ne furent soumis aux Egyptiens que sous *Roboam*, que Dieu punit de ses désordres, en attirant *Sesach* dans la Judée, qui prit Jérusalem sans aucune résistance. Il y a donc beaucoup de fondement de croire que le *Sésostris* des Grecs est le *Sesach* de l'Écriture ; et il est si vrai que ç'a été le sentiment d'Hérodote, que Josèphe lui-même le reconnaissait dans le livre 10 de ses Antiquités, chapitre 4. Et comme l'auteur avoue que *Sesach* est le même que le *Sesonchis* des Égyptiens, la version latine de Diodore de Sicile dit positivement que *Sésostris* s'appelait encore *Sesoosis* et *Sesonchis*. Tout cela soit dit en passant, parce que je ne prétends point m'engager à défendre cette cause.

Toutes ces raisons cependant ne sont point à négliger, et particulièrement si on fait un peu d'attention sur ce que dit Jules-l'Africain, rapporté par Eusèbe de Césarée dans son dixième livre de la Préparation évangélique, chapitre 10 (1), « que nous n'a- « vons rien de certain dans l'histoire des Grecs jus- « qu'à la première Olympiade, que tout y est dans la « confusion ; » et encore sur ce que Théophile, patriarche d'Antioche, tâche de persuader à *Autolycus* dans son troisième livre, que non seulement les poètes,

(1) Vide Joseph., lib. 1 cont Appionem versùs init.

mais encore les historiens grecs se sont fatigués inutilement sur des matières obscures et incertaines, ἀπάντων πιστῶν καὶ συγγραφέων τῶν ἐπ'ἀξίας συγγραφάντων, on conviendra que toutes les autorités que notre réparateur de l'antiquité accumule pour opposer à ce savant homme, ne sont guère capables de détruire ce qu'il semble avoir si solidement établi.

Si l'on a bien pu trouver le moyen d'ajuster et d'accorder les histoires des Égyptiens avec les années du texte hébreu, il n'y a point de doute qu'il ne soit aussi fort aisé d'en faire de même de celles des Chaldéens et des Chinois. Personne, à la vérité, n'a encore travaillé sur celles des Chaldéens ; mais pour ce qui regarde celles des Chinois, le Père Martini, que notre auteur cite à tout moment, nous en a tracé le plan dans son histoire des empereurs de la Chine. Car quoique cet habile jésuite avoue que la version des Septante favorise grandement le sentiment que cette nation a conçu de son antiquité, il ne laisse pas néanmoins de la révoquer en doute. « On verra par cette histoire (dit-il au livre premier, page 13) que *Fohi*, premier empereur de la Chine, doit avoir vécu trois mille ans devant notre ère, selon les historiens Chinois, *mais je m'en rapporte à eux*, parce que je ne veux rien décider sur une matière de cette importance. » Et dans la suite, faisant le récit de ce qui s'est passé de plus considérable sous *Yao*, et particulièrement du déluge que les Chinois assurent être arrivé de son temps, il explique de la sorte ce qu'il en pense (1) : « Mais parce que l'occasion se présente ici de « parler du débordement d'eaux qui arriva sous cet « empereur et que les Chinois nomment *Déluge*; com« me *selon l'opinion la plus certaine des chronologues eu« ropéens*, Noé a vécu dans le même temps qu'*Yao*, « je conviendrai aisément que tout ce que cette na« tion assure être arrivé avant ce temps-là, ou *n'est « qu'une fiction*, ou qu'ils n'ont fait que rapporter des « choses qui s'étaient passées devant le déluge, dont « on avait conservé la mémoire dans l'arche, aussi « bien que de plusieurs choses qui touchent notre re« ligion, comme les docteurs en conviennent ; mais « ce serait être téméraire que de vouloir persuader « cela aux Chinois, qui ajoutent foi à leurs écrivains « comme à des oracles, et qui ne laissent jamais une « opinion qu'ils ont une fois embrassée. Je ne ferais « néanmoins pas scrupule de dire qu'*Yao* est le même « que Noé, que les anciens ont appelé *Janus*, d'autant « que leurs noms et leurs temps ont beaucoup de rap« port. *A quoi l'on peut ajouter que les Chinois suppo« sent dans ces histoires des choses entièrement éloignées « de la vérité.* » C'est ainsi que le P. Martini s'est expliqué sur cette matière. Je laisse maintenant à penser sur quel fondement l'auteur de l'*Antiquité des Temps* a pu avancer hardiment que *le Père Martini a cru que les histoires des Chinois étaient véritables, qu'il en paraissait fort persuadé*, et que comme *il n'y a point d'autre voie de sauver l'autorité des divines Écritures et de les concilier avec les annales de la Chine qu'en suivant le calcul des Septante, c'est aussi l'unique expédient que trouve le savant Père Martini, qui ayant montré que les Chinois ont commencé près de trois mille ans devant Jésus-Christ, reconnaît que cela détruit la chronologie moderne, et insinue clairement qu'il faut suivre l'ancienne.*

Le R. P. Coupplet et ses trois compagnons, qui ont aussi fait le voyage de la Chine, confirment encore dans leur déclaration proémiale aux ouvrages de *Confucius* qu'ils ont traduits en latin, tout ce que le P. Martini nous avait appris avant eux. Ils avouent franchement que les annales de cette nation ne nous obligent point de suivre les années des septante. Interprètes : *Hos enim (interpretes) sequi non cogerent annales*; et ils ajoutent, « qu'il n'y a aucun inconvé« nient de retrancher de la Chronologie chinoise les « six premiers empereurs, et de la commencer par « *Yao*, dont nous venons de parler ; parce que les his« toires du temps qui a précédé cet empereur sont en« tièrement remplies de fables et d'autres narrations, « que les plus sages du pays reconnaissent pour apo« cryphes, et pour de pures traditions d'un peuple « ignorant. » Enfin, ils n'ont point fait difficulté de commencer leur Canon chronologique par *Hoamti*, selon ce qu'ils avaient promis dans la préface, en retranchant les deux premiers empereurs *Fohi* et *Xinnum*, avec les 255 années, que l'auteur, plus crédule qu'eux à cette sorte de nation, a voulu compter.

Voilà quel a été le sentiment de cinq fameux jésuites, qui sont revenus de ce royaume, et qui nous en ont donné les relations les plus récentes et les plus fidèles. Comme ils ont examiné soigneusement les livres de ces peuples, nous devons nous en rapporter à eux plutôt qu'à tout autre ; et il me semble qu'il y a quelque sorte de témérité de vouloir engager le public à croire ce dont ils ont douté ; puisque c'est d'eux que nous avons appris ce que nous en savons de plus certain.

On pourrait bien garder la même méthode dans la Chronologie des Chaldéens, en retranchant avec plusieurs chronologistes de notre siècle les sept rois chaldéens, et les six arabes, que l'auteur, après Syncelle, soutient, sur la seule foi et le rapport de Bérose et des autres auteurs chaldéens, avoir régné dans la Chaldée avant *Bélus*. Comme ces anciens écrivains nous doivent être suspects quand ils proposent une grande liste de rois chaldéens, qu'ils font régner longtemps auparavant le déluge, ils ne sont pas plus croyables lorsqu'ils parlent de ceux qu'ils assurent l'avoir suivi de si près ; ou bien l'on peut dire que s'il est véritable que ces rois ont tous régné dans la Chaldée, *Bérose* et les autres, qui étaient aussi jaloux de l'antiquité de leur nation que Manéthon de celle des Égyptiens, nous auront fait passer leur règne pour successif, quoiqu'il ne fût que collatéral, comme les dynasties d'Égypte ; ou même ils nous auront peut-être donné des gouverneurs de provinces pour de véritables rois.

Les raisons sur lesquelles notre réparateur de l'an-

(1) Martinius, lib. 1 Histor. Sinicæ, in Yao.

tiquité soutient qu'ils ont succédé les uns aux autres, sont trop faibles pour nous en convaincre. Car premièrement, quand il dit qu'on doit les compter dans la Chronologie, parce que Jules-l'Africain, Eusèbe et Syncelle leur ont donné place dans les histoires des temps, il ne fait point réflexion que ces trois auteurs y ont aussi placé avant le déluge plusieurs rois chaldéens et plusieurs dynasties d'Égypte, qu'ils assurent cependant avoir été purement imaginaires, et que Jules-l'Africain (1) a inséré de la même manière dans le troisième livre de sa Chronologie, ce que les historiens et poètes grecs disent être arrivé avant la première olympiade, quoiqu'il nous proteste auparavant d'en parler, qu'il n'y a rien trouvé de certain, et qu'au contraire tout ce qu'ils en rapportent est dans une très-grande confusion.

L'autorité de Théodoret (2), sur laquelle il prétend que *Mérodach*, que les Babyloniens adoraient comme un dieu, est le même que *Mardocentes*, le premier des six rois arabes, nous donne occasion de croire que du moins les sept autres Chaldéens, qu'il dit les avoir précédés depuis *Nemrod*, n'ont jamais été. En effet, si *Nemrod* fut le premier qui régna en Babylone, selon l'Écriture (Gen. 10), l'endroit de Théodoret, que l'auteur cite ici, porte formellement que les Babyloniens appelaient leur premier roi Mérodach : *Hunc etiam, qui primus Babyloniis imperavit, Merodach vocaverunt*; d'où il semble que l'on peut conclure que *Nemrod* est le même que *Mérodach*, ou *Mardocentes*, et par conséquent qu'il a été le premier des rois arabes qu'on dit avoir régné dans la Chaldée avant *Bélus*, et après les sept rois chaldéens. Il pouvait fort bien être appelé Arabe, parce qu'il n'était point de la race de *Sem*, comme les autres habitants de la Chaldée, mais petit-fils de *Cham*, et fils de *Chus*, qui fut le père de tous ceux qui habitèrent l'Arabie après le déluge. Tout ceci étant très-vraisemblable, comme *Nemrod* commença à régner dans Babylone pendant qu'on bâtissait la tour de Babel, il sera aisé de trouver, en suivant le calcul des Hébreux, les deux cents ans ou environ qu'on donne à la succession des six rois arabes jusqu'à *Bélus*, qui s'empara de Babylone, et qui vivait du temps d'Abraham ; puisqu'en supputant les années de chacun des patriarches, comme elles sont rapportées dans l'Hébreu et dans la Vulgate, on trouve plus de trois cent trente ans jusqu'à la naissance d'Abraham. Ainsi il n'est pas impossible d'accorder avec la chronologie du texte hébreu, tout ce qui peut passer pour moins incertain dans ces sortes d'histoires.

Il faut cependant que j'avoue, que ceux qui ont traité cette succession de rois d'imaginaire et d'inventée à plaisir, ne se sont point fort éloignés de la vérité. En effet, les historiens les plus anciens et les plus dignes de foi nous donnent à connaître que *Bélus* et *Nemrod* n'étaient qu'une même personne. Bérose, historien et prêtre babylonien, cité par Josèphe dans son premier livre contre Appion, Eupolémus, Abydène, Artapane, rapportés par Eusèbe dans le neuvième livre de la Préparation Evangélique, et plusieurs autres, disent que Babylone fut bâtie par *Bélus*, père de *Ninus*, et non par *Sémiramis*, femme du même *Ninus* ; et tous les écrivains profanes conviennent qu'elle n'est point plus ancienne que *Bélus*. L'Écriture Sainte d'ailleurs, au chapitre 10 de la Genèse, porte que *Nemrod* commença à régner dans Babylone ; de sorte qu'il faut, ou qu'il l'ait bâtie lui-même, ou qu'elle le fût déjà auparavant qu'il en fût la capitale de son royaume.

Il n'y a pas d'apparence que ni l'auteur, ni qui que ce soit ose dire que Babylone ait été bâtie avant *Nemrod* ; car autrement il faudrait que *Bélus* et *Ninus* eussent précédé ce géant, ce que personne n'a encore soutenu jusqu'ici, et il détruirait par là toute sa chronologie et son antiquité des temps. Si donc *Nemrod* a bâti Babylone, il faut qu'il soit le même que *Bélus*, et qu'il ait été nommé *Bel* ou *Baal*, à cause de sa puissance qui le rendait redoutable à tout le monde.

Je puis encore confirmer tout ceci par la réponse que Callisthène fit à Aristote, qui l'avait prié de s'informer de l'antiquité des Chaldéens, et s'il était véritable qu'ils eussent des observations astronomiques de 4000 ans, comme on le disait communément parmi les Grecs. Callisthène y satisfit, et l'assura que tout cela était faux, et que les Chaldéens ne comptaient que 1903 ans, selon leurs observations astronomiques, lorsqu'Alexandre prit Babylone. Si maintenant on s'en rapporte à la chronologie du texte Hébreu, cette époque doit avoir commencé vers le temps que *Nemrod* bâtit la tour de *Babel*, et ainsi elle ne lui est point opposée.

Vossius cependant a prétendu (1) qu'elle ne peut être accordée qu'avec celle des Septante. Voici comme il raisonne : « Si nous nous en rapportons aux sup« putations communes (qu'on tire de l'hébreu) ces « 1903 ans ont commencé la soixante et unième an« née depuis le déluge. Or, dit-il, il n'y avait point « alors de Chaldéens, il n'y avait point de rois, il n'y « avait même point de Babylone, et enfin on ne s'appli« quait point alors à l'astrologie ; il fallait du moins « que cette monarchie fût établie auparavant qu'ils « s'occupassent à cette sorte de science. »

Ce discours aurait quelque vraisemblance, si on suivait les chronologies les plus resserrées qu'on a tirées du texte hébreu ; mais si on s'en rapporte à celles qui ont donné aux temps une juste étendue, comme ont fait Tornielle, Riccioli, Ussérius et plusieurs autres, cette époque chaldéenne a commencé plus de 120 ans depuis le déluge, environ le temps qu'on bâtit la tour de *Babel*. Ainsi l'on peut dire qu'il y avait alors des Chaldéens ; parce que la Chaldée était habitée par les descendants de Noé, et ce fut de la Chaldée que sortirent les colonies qui peuplèrent le reste de la terre; *Nemrod* en fut le premier roi qui fit bâtir la tour et

(1) Apud Euseb., lib. 10 Præp. evang.
(2) In cap. 50 Jerem.

(1) Lib. de Ætate mundi, cap. 9.